



# AVIS AUX NAVIGATEURS

## PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE



### Avis N° 22/2020 - Objet : reprise du dragage sur le site de port neuf

#### Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

Le Service Dragage du Conseil Départemental nous informe de la reprise des opérations de dragage sur le site de Port-Neuf

Les opérations vont reprendre du 06/05/2020 au 09/05/2020 inclus (drague Fort-Boyard et rotodévaseur Mer d'Antioche).

L'attention des navigateurs (navigation professionnelle autorisée) est attirée sur le fait qu'ils devront :

- Naviguer avec prudence à proximité de la drague (attention aux zones d'évitement de la drague aux entrées de port)
- Ne pas entraver les mouvements de la drague
- Suivre scrupuleusement et immédiatement les instructions données par le personnel de la drague
- Respecter les signaux arborés par la drague
- Respecter les consignes données par l'autorité portuaire

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09

Nous vous remercions de votre compréhension.

#### Diffusion :

- Plaisanciers port de La Rochelle
- x Affichage capitainerie
- x Personnel capitainerie
- x Professionnels du nautisme La Rochelle
- x Croisiéristes / bus de mer / passeur
- x Associations nautiques rochelaises
- x Ports de proximité
- x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 22 avril 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,